

# S.T.J.N.75

# REFORME

Ce jour, une délégation Unite Sgp Police/Fo conduite par Rocco CONTENTO, secrétaire Départemental Paris a été reçue par Monsieur Pascal LE BORGNE, Directeur Territorial 75.

Lors de cette audience, nous avons évoqué la mise en place de la réforme du STJN.75

La 2ème phase de la réforme du STJN75 sera effective le 16 Septembre 2013.

Mise en place de 3 STJN dont deux par demi-district.  
Exception pour le 10.18.19 qui reste au central.

-STJN.1A (1.2.3.4.9 arrdt) sera implanté Poste Lescot ou au CP4 composé de 5 Officiers dont 1 Commandant coordinateur et de 2 groupes de 11 et 12 Cea.

-STJN.1B (8.16.17 arrdt) sera implanté St Honoré ou Cp17 composé de 5 officiers dont 1 commandant coordinateur et de deux groupes de 12 Cea.

-STJN.2 (11.12.20 arrdt) sera implanté au Cp20, composé de 6 Officiers dont 2 coordinateurs et de deux groupes de 15 Cea.

-STJN 3A (5.6.13arrdt) sera implanté au Cp 5, composé de 5 Officiers dont 1 coordinateur et de 2 groupes de 11 Cea.

-STJN 3B (7.14.15arrdt) sera implanté au Cp 15, composé de 5 officiers dont 1 Commandant coordinateur et de deux groupes de 11 Cea.

L'ensemble des fonctionnaires des services de nuit ont jusqu'au 24 Juin 2013 pour faire valoir leur choix ou volonté de quitter le service.

Unité SGP Police/Fo restera vigilant sur la poursuite de cette réforme.

**UNITÉ SGP POLICE/FO Bureau Paris**  
***Un seul intérêt, l'intérêt commun***

